

ZA DES DAHINIÈRES 53810 CHANGE

Tél : 02 43 90 50 92 - Fax : 02 43 90 58 41

Site web : www.boulanger-sa.com

Email : commercial@boulanger-sa.com

Expédié le 04/06/2025 00 Par XPO

Livré à : ZA DES MEYMES
HORAIRES TEL 06.22.11.79.10
9H - 12H30 & 14H - 18H

46220 PRAYSSAC

Commercial : SUD-OUEST Secteur 02.43.90.50.92

DESGOURMETS SAS.

ZA DES MEYMES

46220 PRAYSSAC

M. BALDES Tél : 06.22.11.79.10

Email : jfbaldes@desgourmets.fr

FACTURE



Numéro	Date	Code client	Date d'échéance	Mode de règlement	N° de Tva intracom
F252332	04/06/2025	02535	04/06/2025	TRAITE SANS ACCEPTATION	

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT
	Transféré de : Bon de livraison N° BL252332 du 04/06/2025.				
	Transféré de : Commande N° CO252247 du 21/05/2025.				
	N/ REF Sb				
	V/ CDE MAIL 20/ 05/ 25 - Jean-François BALDES				
ZZHAUSFTPAE0321	SACS COEXTRUDES	1,00		0,00	0,00
ZZHAUS0122		1,00		0,00	0,00
ZZHAUS0522		1,00		0,00	0,00
ZZHAUS0323		1,00		0,00	0,00
S3SVAE100230260 3	Sacs 3S SVAE100 230 x 260 ₂₆₇	16,00	MIL	61,34	981,44
	16 x 1.000 = 16.000 sacs				
S3SVAE100150200 0	Sacs 3S SVAE100 150 x 200	4,30	MIL	30,83	132,57
	2 x 2.000 + 1 X300 = 4.300 sacs				
	Franco à partir de 1.000 € HT				
1PALETTEEUROPE	Palettes Europe à retourner au transporteur	1,00		0,00	0,00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (loi 92/1442)

Toute somme non payée à l'échéance portera de plein droit intérêt, à compter de cette date, à un taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Loi n°2012-387/décret 02/10/12 : Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement peut être réclamée en cas de retard de paiement. Escompte pour règlement anticipé : 0%. Seules les marchandises retournées pourront faire l'objet d'un avoir. Le non-paiement à l'échéance peut entraîner un retard de livraison.

MINIMUM DE FACTURATION : Frais de facturation 5€ HT pour montant inférieur à 65€ HT

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.

Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que les dommages qu'ils pourraient occasionner.

Total HT	1 114,01
Port HT	0,00
Total TVA 20,00%	222,80
Total TTC	1 336,81
Acomptes	0,00
Net à payer	1 336,81 €